

L'Agenda européen des services financiers

La législature du Parlement européen se clôt le 7 mai par l'adoption de plusieurs textes majeurs sur les services financiers. Les députés ont adopté, sur le fil et en première lecture, deux textes qui renforcent le contrôle des établissements bancaires et des compagnies d'assurance en Europe : la révision des directives adéquation des fonds propres réglementaires pour les établissements de crédit (CRD) et la directive Solvabilité II pour les compagnies d'assurance. Symbole de la réponse européenne à la crise financière, un règlement qui instaure des obligations d'enregistrement, de transparence et de gestion des conflits d'intérêts pour les agences de notation financière devrait rapidement entrer en vigueur. Malgré les changements institutionnels qui approchent, nouveau Parlement européen en juin puis nomination d'un nouveau collège des Commissaires à l'automne, les institutions souhaitent poursuivre sur un rythme soutenu la réforme des services financiers.

L'impulsion donnée par le sommet de G20 du 2 avril à Londres devrait se sentir dans tous les domaines des services financiers.

Marchés financiers

Le Commissaire McCreevy s'est engagé à présenter en mai une législation sur l'activité des hedge funds et du private equity. En juin, les directives CRD devraient une nouvelle fois être révisées pour améliorer les règles sur les titrisations complexes et les portefeuilles de négociation et la Commission préparera un rapport sur les dérivés et les produits structurés. Une révision de la directive Abus de marché est également prévue. La rémunération des dirigeants dans le secteur financier fera l'objet d'une recommandation de la Commission (prévue en mai) peut-être suivie de mesures législatives à l'automne.

Services financiers de détail

La Commission a l'intention de présenter avant mai une communication sur les

produits financiers de détail. Elle prévoit également de proposer à l'automne 2009 un paquet de mesures pour renforcer la protection des consommateurs dans les services financiers. Elle entend aussi avancer à l'automne des pistes sur le prêt responsable et les travaux sur le marché du crédit hypothécaire devraient aussi reprendre avant la fin de l'année.

Supervision des services financiers

La Commission entend proposer rapidement des mesures pour mettre en œuvre les propositions du rapport du groupe de Larosière. Un premier paquet de mesures est annoncé pour l'automne prochain.

Malgré les nombreux changements institutionnels, l'activité communautaire sur les services financiers devrait donc rester soutenue, avec la mise en place de futurs chantiers, en particulier dans la banque de détail.

Marc Jamet (Euralia)